



ÉDITO DU PRÉSIDENT

DE NOUVEAUX DEFIS POUR LE TERNOIS

Le 15 juillet 2020, les Maires du Ternois m'ont à nouveau fait confiance pour relever les nouveaux défis qui nous attendent. Je souhaite tout d'abord leur adresser mes profonds remerciements et leur dire que je serai au rendez-vous des engagements que j'ai pris, pour que notre territoire poursuive son développement face aux enjeux futurs.

Que de chemin parcouru depuis le 1^{er} janvier 2017 et la fusion de nos quatre intercommunalités ! Il a fallu organiser le déploiement des services sur l'ensemble du territoire avec près de 200 agents qui travaillent dans un très bon état d'esprit. Je tenais également à les remercier pour leur implication quotidienne, surtout en ces temps difficiles.

Vous le savez, je suis un homme de défis et je les ai menés avec envie et ambition. Pour l'enfance et la jeunesse d'abord, qui représentent nos générations de demain. Et par la mise en place d'une nouvelle offre culturelle ensuite,

dont les différents équipements et représentations rayonnent sur notre territoire.

Je suis aussi un homme soucieux de tous ! En matière de solidarité d'abord avec notre CIAS et ses 7300 personnes qui recourent à leurs services ou encore nos 45000 repas à domicile transportés au sein de nos villages chaque année. En matière de sécurité ensuite grâce à notre CISPD qui sert aujourd'hui d'exemple bien au-delà de nos frontières territoriales. Et en matière de santé, avec la création de maisons de santé qui prouvent quotidiennement leur utilité.

Jesuis un homme de sérieux budgétaire ! Ma priorité : La maîtrise et la bonne gestion des dépenses publiques. Nos concitoyens ne sauraient comprendre, en ces temps troubles, les abus ou la mauvaise fiabilité des prévisions.

Mais je suis aussi un homme tourné vers notre avenir ! Avec notamment la

création du premier fablab rural des Hauts-de-France dont près de 12000 personnes ont déjà utilisé les machines en 2019, à Saint-Pol.

Je suis un homme de projets avec plus de 15 Millions d'euros investis pour les 3 dernières années et j'ai la volonté de continuer à développer notre territoire, comme le démontre le budget que vous lirez dans les pages suivantes.

Et je suis un homme d'équipe ! Je me suis entouré, comme à mon habitude, de vice-président(e)s compétent(e)s pour m'aider à accomplir cette mission.

Enfin, mes chers amis, je suis un homme fier de son territoire, fier de ses valeurs, et fier du travail accompli, tous ensemble. Et je suis fier que vous m'accordiez à nouveau votre confiance pour ce prochain mandat.

Prenez soin de vous et de vos proches. A très bientôt

Marc Bridoux, Président

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



LE 15 JUILLET 2020, LE CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU TERNOIS A
ÉLU LE PRÉSIDENT ET SES 12 VICE-
PRÉSIDENTS.
LES VOICI :

MARC BRIDOUX
PRÉSIDENT
MAIRE DE HAUTECLOQUE



LES VICE-PRÉSIDENT(E)S



BENOIT DEMAGNY
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
MAIRE DE
SAINT-POL-SUR-TERNOISE



HENRI DEJONGHE
INSERTION, EMPLOI ET FORMATION
MAIRE DE
AUXI-LE-CHÂTEAU



HÉLÈNE MERLIN
SERVICES À LA PERSONNE, CISPD,
SANTÉ - COMMUNE DE
PERNES-EN-ARTOIS



TONY RAMON
ASSAINISSEMENT
COMMUNE DE
FREVENT



JEAN LUC FAÿ
COLLECTE TRI TRAITEMENT
DES DÉCHETS - MAIRE DE
BONNIÈRES



YVES HOSTYN
CULTURE ET NUMÉRIQUE
MAIRE DE
WILLENCOURT



CLAUDE BACHELET
PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET
RURAL - MAIRE DE
CROISETTE



DOMINIQUE COQUET
ENVIRONNEMENT, GEMAPI ET EAU
MAIRE DE
CONCHY-SUR-CANCHE



DIDIER HOCHART
URBANISME, POLITIQUE DE
L'HABITAT - COMMUNE DE
SAINT-POL-SUR-TERNOISE



INGRID GAILLARD
ENFANCE, JEUNESSE,
PARENTALITÉ ET LOISIRS
MAIRE DE FLERS



OLIVIER RIGOT
COOPÉRATIONS ET
MUTUALISATIONS
MAIRE DE TANGRY



DANIEL MELIN
TOURISME ET PATRIMOINE
MAIRE DE
NOEUX-LÈS-AUXI

Budget 2020

de la Communauté de Communes du Ternois

(Hors budgets annexes)

FONCTIONNEMENT
(Hors services attribués)



PARMI LES INVESTISSEMENTS

Aide aux entreprises dans un plan de relance COVID-19

Poursuite des travaux de lutte contre l'érosion et les inondations

Maison des Services / Hôtel Communautaire

Salle de sports Intercommunale à Frévent

Agence de proximité à Auxi-le-Château regroupant École de Musique, petite enfance, espace Coworking

Réhabilitation et remise aux normes de la station d'épuration industrielle

Étude sur la création d'un Hôtel d'entreprises sur la zone d'activité de Pernes en Artois

LE 29 JUILLET 2020, MOINS DE QUINZE JOURS APRÈS SON INSTALLATION, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE TERNOISCOM A VOTÉ LES PREMIERS BUDGETS PRÉVISIONNELS DE SON NOUVEAU MANDAT. EN CE QUI CONCERNE LE BUDGET PRINCIPAL, CELUI-CI S'ÉLÈVE À PLUS DE 42 MILLIONS D'EUROS (42 104 387€), SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT RÉUNIES. FINANCEMENT GARANTI GRÂCE PRINCIPALEMENT AUX DOTATIONS DE L'ÉTAT, AUX SUBVENTIONS APPORTÉES PAR LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS (EUROPE, ÉTAT, RÉGION, DÉPARTEMENT...), ET AUSSI GRÂCE À LA FISCALITÉ LOCALE DONT LES TAUX N'ONT PAS ÉTÉ AUGMENTÉS.

Ainsi, depuis 2017 les taux des quatre taxes directes locales : habitation, foncier bâti et foncier non bâti restent fixés à respectivement 12,9%, 1,46% et 5,54%. Quant à la CFE, payée par les entreprises, son taux reste à 24,08%. Le taux de la TEOM 2020 est fixé à : 14,30%

Un budget principal ambitieux malgré une situation sanitaire difficile...

Le Président, Marc Bridoux, a rappelé la priorité politique de l'intercommunalité qui est le développement économique avec notamment :

- 1/Une enveloppe financière dédiée aux entreprises dans un plan de relance COVID-19 ;
- 2/Une étude pour l'implantation d'un hôtel d'entreprises sur la Zone d'Activités de Pernes en Artois ;
- 3/La réhabilitation de l'ancienne gare d'Auxi le Château destinée à devenir une agence TERNOISCOM avec notamment des espaces modernes dédiés au coworking, à des échanges et des rencontres entre professionnels, salles de réunions, bureaux, école de musique intercommunale ;
- 4/La mise en œuvre des projets dans le cadre du FISAC avec les commerçants ;
- 5/La poursuite de l'écoute et l'accompagnement de l'ensemble des entreprises, artisans, commerçants... du territoire dans le cadre de TERNOISCOM ENTREPRISE en partenariat avec les différents acteurs du monde économique (ADEFI, BGE, ITA, CHAMBRES CONSULAIRES, POLE EMPLOI,...) ;
- 6/L'animation du Bâtiment Relais ZAC d'Herlin le Sec et de la Pépinière d'Entreprises de Frévent grâce à une équipe intercommunale dynamique encadrée par Bérangère DUHAMEL, Responsable du Développement Economique de la Communauté de Communes du TERNOIS.

Les autres investissements du budget principal seront consacrés, entre autres et principalement, à la poursuite des études et l'engagement de travaux de lutte contre les inondations et l'érosion des sols, la construction d'une salle de sports intercommunale à Frévent, la participation financière pour le déploiement de la Fibre Numérique sur le territoire, la deuxième tranche de crédits pour la construction d'une Maison de Services/Hôtel Communautaire, de nouveaux équipements pour le FABLAB (brodeuse numérique, machine à sticker...), la continuité de la mise en réseau des médiathèques, l'engagement d'un plan local d'urbanisme intercommunal sectorisé sur les communes constituant l'ex AUXILOIS.

2020 devrait voir l'inauguration de la nouvelle déchetterie à Frévent, du nouveau centre intercommunal de Petite Enfance à Frévent, de l'aire de covoiturage à St Pol sur Ternoise.

... Et aussi des budgets annexes

Par ailleurs, des budgets annexes ont aussi été votés. Ils reprennent des investissements spécifiques ou sont liés à des compétences spécifiques, à savoir : le SPANC (Assainissement non collectif), l'assainissement collectif en gestion déléguée, l'assainissement industriel avec la mise aux normes de la station d'épuration de la zone industrielle de St-Pol-sur-Ternoise, le bâtiment relais à Herlin-le-Sec, la pépinière d'entreprises à Frévent, la Maison de Santé Léonard de Vinci à Gauchin, la Maison de Santé les Vertes Collines à Anvin, la zone d'activités à Pernes-en-Artois, le commerce et local professionnel de Floringhem, la zone d'activités à Auxi-le-Château, le Service Collecte, Tri et Traitement des ordures ménagères.

FONDS COVID RELANCE HAUTS DE FRANCE en faveur des entreprises du territoire TernoisCom

La Communauté de communes du Ternois a fait connaître à la Région Hauts de France son intention de conventionner avec celle-ci ainsi que la Banque des territoires en faveur de la création d'un FONDS COVID HAUTS DE FRANCE à hauteur de 2€/habitant. La Région et la Banque des territoires abonderont chacun une participation à la même hauteur.

Soit un effet levier multiplié par 3, ce fonds de relance COVID représentera ainsi une enveloppe totale de 228 000€ pour notre territoire. Ce fonds est un soutien à la reprise et permettra le redémarrage des activités dans un souci de pérennisation. Ce fonds est destiné aux associations, entrepreneurs, micro-entrepreneurs, petites entreprises, indépendants impactés par la crise sanitaire. Il sera articulé et accompagné sous forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie, sur 36 mois avec un différé de 12 mois sans intérêt ni garantie.

La demande doit être de 5000 € au minimum pour solliciter le présent dispositif avec un plafond de 15 000€

pour les entreprises et 30 000€ pour les associations.

Un comité d'engagement sera organisé afin d'examiner les demandes.

Les modalités de dépôt, de constitution des dossiers seront communiquées prochainement par le service développement économique via Facebook Ternoiscom développement économique ainsi que le site internet de Ternoiscom.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le 07 57 00 25 29 ou le 07 56 16 41 59.

AIDES DIRECTES EPCI Soutien aux entreprises du territoire de TernoisCom

La Communauté de Communes du Ternois a souhaité soutenir les entreprises de son territoire impactées par la crise sanitaire en créant un fonds de relance covid avec l'attribution d'aides directes pour un montant total de 124 000€.

Ce fonds d'aides directes sera destiné aux entreprises contraintes par la fermeture administrative entre le 16 mars et le 11 mai 2020 (journal officiel du 16 mars 2020). Les bénéficiaires pourront être :

- Les entreprises de moins de 5 salariés en équivalent temps plein, de tous secteurs d'activité, toutes formes juridiques y compris, travailleurs indépendants, micro-entreprise (activité principale) °
- Les entreprises ayant leur siège social ou un établissement de leur activité principale sur le territoire de la Communauté de Communes du Ternois.
- Les entreprises ayant moins de 3 ans, priorité sera donnée à celles ayant été suivies par une structure d'aide à la création (BGE, Consulaires, ITA...) afin de garantir leur pérennité.

Sont exclues :

- ° Les micro-entrepreneurs (activité secondaire) dont le

chef d'entreprise est salarié d'une entreprise ou d'un employeur public.

Les entreprises déjà en difficulté au 31 décembre 2019 (procédure collective).

Le montant de l'aide sera de 1000 à 2000€ par dossier. Cette enveloppe n'interviendra dans le calendrier qu'après la consommation de l'enveloppe Fonds de relance covid EPCI/Région/Banque des Territoires.

Les modalités de dépôt, de constitution des dossiers seront communiquées par le service développement économique via Facebook Ternoiscom développement économique ainsi que le site internet de Ternoiscom.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le 07 57 00 25 29 ou le 07 56 16 41 59.

RÉSEAUX SOCIAUX : DES FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS « FACEBOOK PRO, MON NOUVEL ALLIÉ ! »

Formation niveau 1 (création d'un compte, premiers pas sur ma page)

22/09 à Frévent de 9h30 à 11h30

02/10 à Pernes de 10h à 12h

17/11 à St Pol de 10h à 12h

08/12 à Auxi de 9h30 à 11h30

Formation niveau 2 (visuels, publicités, statistiques...)

06/10 à Frévent de 9h30 à 11h30

01/12 à St Pol de 10h à 12h



Inscription obligatoire
auprès du service
développement
économique
pepiniere-frevent@
ternoiscom.fr ou au
03.21.03.91.10

Le service Développement Economique poursuit ses actions au profit des entreprises du territoire. Ces échanges s'organiseront dans le cadre en vigueur du protocole sanitaire (lieux labélisés). Ainsi le nombre de participants par atelier sera réduit et le port du masque sera de rigueur le temps des échanges afin de garantir la sécurité sanitaire pour tous.

Le service Développement Economique valorise ses commerçants par le biais de la communication ci-après. Cette communication est affichée sur le Facebook Ternoiscom Développement Economique, le site de la collectivité et chez certains commerçants !



**Comment détecter les marchés ?
Comment y répondre ?
Les différentes plateformes, la dématérialisation,
la signature**



**Jeudi 08 Octobre 2020
de 8h00 à 11h00**

Centre de collecte — 8 route d'Ostreville
62130 Saint Pol sur Ternoise

Au regard du protocole sanitaire, le nombre de place sera limité

Renseignements et inscriptions:

TERNOISCOM : Emeline POILLION — 03 21 03 91 10
pepiniere-frevent@ternoiscom.fr

CMA : Victoria LEVEQUE — 06 26 03 62 04
v.leveque@cma-hautsdefrance.fr



**J'achète dans le Ternois
je fais vivre mon Territoire.**

www.facebook.com/ternoisCom - Développement Economique

TERNOISCOM ENTREPRISES
Hauts-de-France
Saint-Pol-sur-Ternoise

**Chef d'entreprise, le FABLAB
un outil à portée de main !**

Nouvelles machines disponibles !

À SAINT-POL !

Plus de 500 visières
créées par notre
Fab'Manager
Jean-Charles André

Prenez contact avec lui
au 03-21-41-23-90 ou sur
fablab@ternoiscom.fr

La fabrication ou la
réparation d'objets
n'aura plus de secret
pour vous !

Plan Local d'Urbanisme Intracommunautaire (PLUi)

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intracommunautaire (PLUi) sur le territoire de l'ex-communauté de communes du Pernois a été lancée le 10 septembre 2019, en collaboration avec le bureau d'études Urbycom. Il s'agit ainsi, pour les 18 communes, de disposer d'un document d'urbanisme unique et actualisé par rapport aux évolutions législatives et au Schéma de Cohérence Territoriale du Ternois. Celui-ci permettra de définir un projet d'aménagement global, tout en fixant les règles d'utilisation des sols pour chacune des communes.

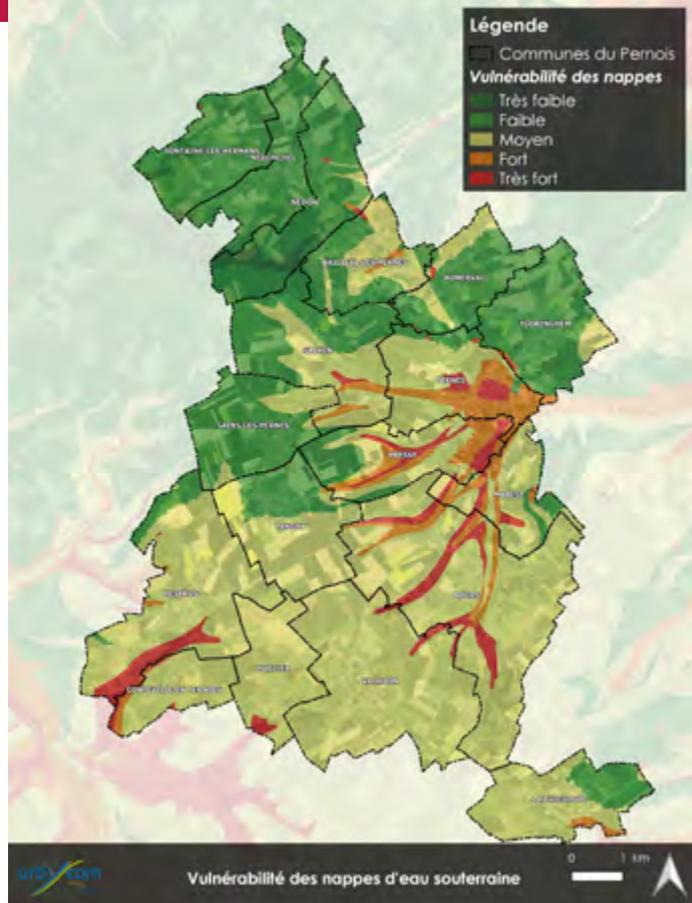
Concernant la procédure, les différents diagnostics territoriaux ont été réalisés. Il s'agissait d'établir un état des lieux sur différentes thématiques comme la démographie, l'habitat, l'économie, afin de déterminer les besoins du territoire. Il en ressort une attractivité continue du territoire avec une augmentation de 1 132 habitants ces 15 dernières années ; un vieillissement de la population ainsi qu'une baisse de la taille des ménages nécessitant de prévoir une offre en logements adaptée ainsi qu'un taux de vacance assez élevé, nécessitant de prévoir des objectifs de résorption.

L'analyse de l'environnement a, quant à elle, démontré la sensibilité du territoire concernant le risque d'inondation, territoire comprenant plusieurs sites et sols pollués mais accueillant également deux zones d'intérêts écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I et II, ainsi que plusieurs corridors écologiques qui devront être préservés. Enfin, l'analyse du patrimoine et du paysage a permis de démontrer la richesse du territoire qui devra être conservée et valorisée.

Vers un projet d'aménagement et de développement durable

Concernant le diagnostic agricole, celui-ci nous a permis d'identifier une partie des installations agricoles classées qui génèrent des périmètres de réciprocité de 100m qui seront à prendre en compte dans les possibilités d'urbanisation ainsi que les projets des agriculteurs afin de proposer, ultérieurement, un zonage adapté.

L'étape suivante consiste à réaliser un diagnostic foncier pour chacune des communes en identifiant chaque élément urbain (dent creuse, jardin, espace vert ou



boisé, friche, terrain attenant à une exploitation...) ce qui permettra de connaître le nombre de logements qui pourront être construits dans les dents creuses et en renouvellement urbain. Ce diagnostic fera également apparaitre les contraintes et enjeux environnementaux afin de les prendre en compte.

Enfin, sur la suite de la procédure, il est prévu d'élaborer les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour la fin de l'année. Il s'en suivra la production des autres pièces réglementaires que sont les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement ainsi que le plan de zonage pour chaque commune en 2021. L'arrêt de projet du PLUi et la concertation des personnes publiques associées se dérouleront cette même année, pour arriver à une approbation du PLUi en 2022.

Des registres de concertation sont disponibles dans les mairies des 18 communes de l'ex-Pernois, ainsi qu'au siège de TERNOISCOM et sur le site internet, afin de consulter les documents d'avancement du dossier de PLUi et de recueillir l'ensemble de vos avis.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Une nouvelle saison de notre école de musique intercommunale va débuter à l'occasion de cette rentrée 2020.

Depuis le mois de mars nous vivons une période inédite et nous tenons à saluer les professeurs et élèves qui ont su s'adapter pour permettre la continuité des cours à distance. Merci aux familles qui nous ont fait confiance.

Cette année encore, nous gardons une volonté intacte de développer l'offre et l'accès à l'enseignement de la musique au plus grand nombre. Pour cela nous invitons les enfants à venir découvrir dès l'âge de 5 ans la musique via notre classe d'éveil avant d'accéder au choix d'un instrument et au suivi des formations musicales. Des parcours adaptés pour tous.

LA MUSIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT

La musique accompagne l'enfant dans la construction de sa pensée et la découverte du monde.

L'apprentissage stimule le développement de la lecture, améliore la coordination, l'équilibre et la facilité d'expression des sentiments.

L'école de musique intercommunale propose de faire participer votre enfant à des cours dynamiques pour favoriser chez lui une meilleure capacité d'adaptation à la vie sociale et du groupe.

LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

Les cuivres : trompette, cor, trombone, euphonium, tuba.

Les bois : clarinette, flûte traversière, saxophone.

Les percussions, la batterie, tambour.

Les cordes : violon, violon alto, violoncelle, guitare classique, piano.

Les musiques actuelles : guitare acoustique, électrique et basse, claviers et chant.

Le chant lyrique, l'accordéon, l'orgue à tuyaux.

LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT

Auxi-le-Château, Place de l'hôtel de Ville

Frévent, 26 rue des Lombards

Heuchin, rue d'Hesdin et rue d'Allongeville

Pernes-en-Artois, Agence TernoisCom, 7 rue de l'église

Saint-Pol-sur-Ternoise, 6 rue du Général de Gaulle

Directeur : ÉRIC CADET
Secrétariat : MARIE THOREL

Tél : 09.78.06.53.42

Mail : secretariat-ecoledemusique@ternoiscom.fr

site : www.ternoiscom.fr / Facebook : TernoisCom



INSCRIPTION DES ÉLÈVES JUSQU'AU MERCREDI 14 OCTOBRE 2020

Les familles désirant inscrire leurs enfants pour la rentrée 2020, peuvent le faire directement en ligne depuis le site internet www.ternoiscom.fr ou imprimer et renvoyer le dossier d'inscription à télécharger sur le même site.

Par ailleurs nous proposons des dates d'inscription au sein de nos structures :

À Saint-Pol-sur-Ternoise

Le mercredi 9 septembre de 14h à 19h

À Frévent le samedi 5 septembre de 14h30 à 17h30

À Pernes-en-Artois

Le mercredi 9 septembre de 14h30 à 17h30

À Heuchin le mercredi 9 septembre de 14h30 à 17h30

À Auxi-le-Château le mercredi 9 septembre de 15h à 19h

LES COTISATIONS

Pour les inscrits issus du territoire de TernoisCom :

1^{er} inscrit : 85€ / 2^{ème} inscrit : 42.50 € / 3^{ème} et + : gratuit

Location d'instrument à vent : gratuite les 1^{ère} et 2^{ème} année ;

30 € la 3^{ème} année et 65 € les années suivantes.

Autre instrument : 65 € dès la 1^{ère} année.

Pour les inscrits extérieurs au territoire de TernoisCom :

1^{er} inscrit : 100 € / 2^{ème} inscrit : 60 € / 3^{ème} et + : 50 €

Location d'instrument : 65 € dès la 1^{ère} année.

Détachez le bulletin d'inscription
au centre de ce journal d'informations

Déposez ou envoyez à :

**Ecole de Musique Intercommunale
du Ternois**

**8 place François Mitterrand
62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE**

ou par mail :

secretariat-ecoledemusique@ternoiscom.fr

NOUVEAU

Dès septembre 2020, les enfants âgés de
8 à 11 ans pourront intégrer notre chorale
sur le site de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Dans les médiathèques

Expositions, animations, rencontres !

Les médiathèques du Ternois proposent quelques expositions,
animations et rencontres jusqu'en décembre.

Ainsi, vous pourrez découvrir courant septembre la nouvelle saison « Automne gourmand » qui aura pour thème : « Zéro déchet » et « Anti gaspi ». Au programme :

Une conférence animée par le service Collecte-Tri-Traitement de TernoisCom, des ateliers pratiques la plasticienne Mathilde Leleu de Frévent avec réalisation d'une œuvre autour de « Zéro déchet » que nous exposerons dans les vitrines des commerçants de Frévent.

Une animation/atelier culinaire avec le C.P.I.E. d'Auxi-le-Château.

En parallèle, vous pourrez découvrir l'exposition « les super-héros » au sein de la médiathèque de Frévent.

Novembre aura pour thématique la guerre 14/18 avec une exposition prêtée par les archives du Pas de Calais : « Survivre dans les tranchées »

Des rencontres d'auteurs...et ateliers

Admed ALOUAZ

Le samedi 7 novembre à la médiathèque de Beauvoir Wavans.

Delphine CHEDRU

Le Samedi 14 novembre à 10h, dans le cadre de
« On n'est jamais trop petit pour lire »

Pour finir l'année, nous vous offrons de jolis contes de Noël avec M. Levasseur dans chacune de nos médiathèques, ainsi qu'une exposition de figurines en laine et crochet et deux ateliers sur Noël avec la plasticienne Mathilde LELEU à la médiathèque de Frévent.





La 1^{ère} grande compétition de E-Sport a connu un franc succès à Frévent

DANS LES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES, ON REDÉMARRE LES MACHINES !

Après plusieurs mois de «bug» en raison de l'épidémie de COVID-19, nous pouvons enfin penser à reprendre les initiations à l'informatique, en respectant scrupuleusement les règles sanitaires.

Nos machines redémarreront dès le 14 septembre dans les Espaces Publics Numériques du Ternois. Un nouveau programme vous attend. N'hésitez pas à vous y inscrire via le site www.ternoiscom.fr ou en appelant nos animateurs dont voici les coordonnées :

Saint-Pol-sur-Ternoise (EPN et Fablab) : 03.21.41.23.90 / epn-stpol@ternoiscom.fr

Pernes-en-Artois (EPN) : 03-21-04-75-69 / epn-pernes@ternoiscom.fr

Auxi-le-Château (EPN) : 03-21-41-63-61 / epn-auxi@ternoiscom.fr

Frévent (EPN) : 03-21-04-65-35 / epn-frevent@ternoiscom.fr

Les initiations aux bases de l'informatique sont très prisées des habitants mais de nouvelles thématiques seront également abordées telles que la domotique, la robotique, la programmation web, le montage photo/vidéo.

Sans oublier notre laboratoire de fabrication (Fablab), basé à Saint-Pol-sur-Ternoise ! De nouvelles machines vous seront proposées (brodeuse numérique, scanner 3D, machine à stickers et sublimation). En plus des imprimantes 3D, vous disposez maintenant d'un panel d'outils complet pour fabriquer ou réparer n'importe quel objet !

«Oration», le nom de l'équipe E-SPORT du Ternois !

En plein essor en France, l'e-sport fait son apparition depuis quelques temps dans le Ternois. La première équipe vient de voir le jour au sein de l'EPN de Frévent. Mais qu'est ce que le E-sport ? C'est la pratique du jeu vidéo en compétition, soit en amateur, soit en professionnel. On évoque dans le e-sport beaucoup de partage de valeurs, la nécessité de s'entraîner régulièrement, d'avoir beaucoup de concentration, de coopération, de réactivité et aussi d'endurance.

Un sport électronique qui attire de plus en plus de jeunes.

Au sein de notre structure nous pouvons les conseiller, les orienter et surtout les informer des risques qui peuvent inquiéter les familles.

Notre équipe est composée de 15 jeunes âgés de 15 à 19 ans, ils ont choisi leur nom : ORATION

Tu es intéressé ?
Envoie nous un e-mail !
contact : esport.oration@gmail.com

**Compétitions
organisées
AVANT
l'arrivée du
COVID-19**





Crédit Photo Franck Bürjes - Photochrome

Le Donjon de Bours : Visites, ateliers et bonne humeur, qu'on se le dise !

Après 2 mois de fermeture, le Donjon de Bours a réouvert ses portes depuis le 26 mai dernier dans le respect des mesures sanitaires et après validation d'un huissier de justice, comme toutes les structures de Ternois Com

Les jauges des visites guidées sont ainsi limitées à 6 visiteurs et le port du masque obligatoire dans les intérieurs en raison des déplacements constants. Les gros événements ont été bien entendu reportés, l'accueil des groupes scolaires et adultes également...

Toutefois, l'espace historique est paré à accueillir les individuels du mardi au dimanche pour faire découvrir ce joyau patrimonial. Et la visite historique prend des airs de visite privatives ! ce n'est pas pour déplaire aux touristes qui peuvent ainsi profiter de ce joyau touristique du Ternois façon «VIP» !

En parallèle aux visites guidées, les ateliers famille proposés les mercredi, jeudi et vendredi des vacances scolaires vous plongent au Bas Moyen Age grâce aux animations ludiques spécialement conçues pour les enfants :

découverte des jeux médiévaux, élaboration d'un hennin ou d'un écu, rallye-photo...

Depuis fin mai, plus de 830 visiteurs ont foulé le sol de la maison-forte.

Et ce n'est pas fini ! Le Donjon reste ouvert du mardi au dimanche toute l'année et pour l'automne, un escape game & des contes de Noël restent prévus lors de week-ends exceptionnels...

Alors @ bientôt !

**Renseignements
et réservations
(vivement conseillées) :**

www.donjondebours.fr
Mél : donjon@ternoiscom.fr
Tél : 03.66.32.24.03

Découvrez toutes nos actus en nous suivant sur la page Facebook & Instagram.



Un été de loisirs et de découvertes pour les enfants du Ternois !

Le service jeunesse propose des accueils de loisirs estivaux sur l'ensemble du territoire pendant toute la période des vacances pour les enfants et les jeunes âgés de 3 à 17 ans.

Malgré les mesures sanitaires exceptionnelles, les équipes pédagogiques accompagnées par le service jeunesse ont su adapter les protocoles sanitaires sur chacun des 18 accueils de loisirs du territoire. Pour relever ce défi en un temps record, c'est près de 200 personnes (coordinateurs, directeurs, animateurs, personnels en charge de la logistique, de l'entretien ou de la restauration) qui se sont mobilisées.

Afin de maintenir un service public de qualité pour les enfants, les jeunes et les familles, nous avons tout organisé pour proposer, à tous, un fonctionnement le plus normal possible. Ainsi, toutes les inscriptions ont pu être prises en compte en adaptant et en augmentant les espaces dans les structures... l'objectif est atteint !

Ouverts depuis le lundi 6 juillet 2020 et jusqu'au dernier jour des vacances estivales, c'est donc plus de 800 enfants et jeunes différents, soit une moyenne de 600 par semaine en juillet et de 300 par semaine en août, qui profitent d'un programme riche et varié.

Les équipes pédagogiques usent de leur imagination et de leur technicité afin de rendre leur accueil tout aussi ludique

que possible et de faire vivre un réel temps de vacances aux enfants.

Les animateurs ont mis en place de nombreux projets et activités innovantes tels que des initiations au gyropode, au métier de boulanger, au théâtre, au cirque grâce notamment aux prestataires et partenaires du territoire tels que ATRE, le CPIE d'Auxi, Cirqu'en cavale.

Par ailleurs, de nombreuses sorties sont proposées dans le respect des protocoles sanitaires et par petits groupes telles qu'à Olhain, au cinéma, ou encore à Dennlys Parc...

La rentrée est prête !

Les accueils de loisirs du mercredi font leur rentrée à partir du mercredi 2 septembre à Anvin, Auxi-le-Château, Frévent, Pernes-en-Artois et Saint-Pol-sur-Ternoise.

INSCRIPTION ET PAIEMENT au plus tard le lundi précédent avant 11h00, par internet sur votre espace famille (NOUVEAU, voir dernière page), au service jeunesse ou en agence TernoisCom. Le dossier d'inscription 2020-2021 est à fournir complet ou à valider pour l'année scolaire au service jeunesse ou en agence TernoisCom avant le premier mercredi d'inscription.

La ludothèque du Ternois rouvre ses portes dès le mercredi 2 septembre à Auxi-le-Château, Frévent, Pernes-en-Artois et Saint-Pol-sur-Ternoise. Bénéficiez des conseils de nos animateurs sur place chaque mercredi et découvrez nos 800 références de jeux de société pour tous !

Retrouver les informations sur le site internet du service jeunesse, sur jeunesse@ternoiscom.fr ou par téléphone au 03 21 04 01 68.



Dans le cadre de la modernisation du service public, la Communauté de Communes du Ternois a mis en place un « Portail Famille » qui permet de gérer, de chez vous, votre compte famille, c'est à dire les inscriptions de vos enfants aux accueils de loisirs. Ce portail facilitera toutes ces démarches administratives et permet également un paiement en ligne.

Qu'est-ce que le Portail Famille ?

Le Portail Famille est une plateforme vous permettant de gérer vos démarches inhérentes aux accueils de loisirs en ligne.

Principalement, il donne la possibilité de :

- gérer les inscriptions de vos enfants aux accueils de loisirs,
- compléter ou modifier vos informations personnelles,
- consulter ou imprimer vos factures,
- effectuer le paiement en ligne par carte bancaire.

Comment accéder au Portail Famille ?

Le portail famille est accessible depuis quelques semaines. Pour y accéder, veuillez suivre le lien suivant > www.ternoiscom.portail-familles.net

Ou

Retrouvez facilement l'accès à la page dédiée au Portail Famille via la page d'accueil du site de la Communauté de Communes du Ternois.

Chaque famille dispose d'un identifiant et d'un code personnel sécurisé. Pour activer votre compte, vous devez impérativement prendre contact avec le service Jeunesse, soit en vous rendant sur place, soit en le

contactant par téléphone ou par mail (voir encadré ci-dessous).

Les identifiants de connexion vous permettant de créer et d'accéder à votre compte vous sont envoyés automatiquement par le Service Jeunesse.

Un guide d'utilisation est présent sur la page d'accueil du portail.



Nouveau : retrouvez votre « PORTAIL FAMILLE » en ligne sur :
www.ternoiscom.portail-familles.net



SIMPLE, SÉCURISÉ ET GRATUIT



Facile et rapide faites vos démarches depuis chez vous :

- ✓ inscrivez votre ou vos enfant(s) aux accueils de loisirs et payez en ligne.
- ✓ complétez, modifiez, consultez vos informations personnelles.
- ✓ consultez ou imprimez vos factures.

Retrouvez le guide d'utilisation du portail sur la page d'accueil.

Activez votre accès en ligne :

- en vous rendant au service jeunesse, 15 rue des Fonts Viviers à Saint-Pol-sur-Ternoise
- **OU** par téléphone : 03 21 04 01 68
- **OU** par mail : jeunesse@ternoiscom.fr

Pour réaliser une première inscription, il est conseillé d'anticiper 72h avant la fin du délai d'inscription afin de permettre l'activation de votre espace